

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juillet 2003

Québec, le 8 juillet 2003

Monsieur Allister Thorne
Directeur des études
Collège John Abbott
21 275 Lakeshore Road, C.P. 2000
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

Objet : Suivi du rapport d'évaluation du programme de DEC en *Sciences humaines*

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt, lors de sa réunion tenue le 3 juillet 2003, le troisième rapport que vous lui avez transmis présentant le suivi effectué par votre Collège au rapport d'évaluation du programme conduisant au DEC en « Social Science ».

Dans son rapport produit en décembre 1996, la Commission avait jugé que le programme comportait des forces et des faiblesses. Elle avait formulé quatre recommandations portant respectivement sur la prise en charge des objectifs du programme par les professeurs concernés, l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en ce qui a trait à l'équivalence dans les évaluations, le suivi du cheminement des élèves, et la clarification des rôles et des responsabilités des instances dans la gestion du programme.

La révision des profils du programme d'études, ayant amené le Collège à établir un profil de sortie et à revoir le curriculum du programme, a contribué au développement d'une compréhension commune des objectifs, des compétences et des résultats attendus du programme. La rédaction de plans de cours cadres et la mise en place d'un processus rigoureux d'approbation des plans de cours devraient également assurer la mise en œuvre de cette vision commune, en plus de garantir l'équivalence dans l'évaluation des apprentissages. La Commission présume que des dispositions garantissant l'équivalence dans l'évaluation des apprentissages seront également contenues dans la PIEA en cours de

révision. En attendant, elle estime que les actions posées répondent adéquatement aux deux premières recommandations.

La création d'un bureau du développement institutionnel, chargé de recueillir, colliger et distribuer des données et informations sur sa clientèle, par programme, permet maintenant au Collège de mieux analyser les caractéristiques de ses étudiants et de suivre leur cheminement scolaire. Les taux de réussite et d'échec de tous les cours sont alors examinés par les départements et les adjoints au directeur des études. Cette mesure répond de manière satisfaisante à la troisième recommandation.

La rédaction d'une politique qui définit les rôles et responsabilités des personnes, groupes ou instances impliqués dans la gestion administrative et académique du Collège, établit le partage des responsabilités dans la gestion du programme. Cela devrait faciliter le leadership du programme et assurer son support par les instances concernées. La Commission considère que la rédaction de cette politique répond adéquatement à la quatrième recommandation.

La Commission note également que le Collège a donné suite à la plupart des suggestions et commentaires formulés dans son rapport.

En conclusion, la Commission reconnaît que des suites satisfaisantes ont été données à ses recommandations et elle considère que le programme de *Sciences humaines*, offert au Collège John Abbott, est maintenant de qualité.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer